Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260701-26_52-DE

MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
02.99.42.03.33

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture D'Ille-et-Vilaine
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 1er juillet 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LE CHÉNÉCHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles avec l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/06/2026.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, M. BOURDEVERRE Jean-Yves, Mme SAPIN Alexandra, M. MOULARD Hugues, Mme LEHOBEY Mélanie, Mme DELGADO Céline, M. BOUCAULT Sébastien, Mme AUGEREAU Nathalie, M. SOUTIF Olivier, Mme MABILLE Marie, M. COUGOULAT Erwann, Mme PINGIER Emmanuelle, M. LEDUC Valentin, M. NOËL Franck, Mme THIBAULT Caroline, Mme FOUQUART Cécile.

Absents ayant donné procuration : M. LE MERLUS François à M. LE CHENECHAL Didier, M. LEGEAY Gérard à, M. NOËL Franck.

Absents :

A été nommée secrétaire : Mme MABILLE Marie.

26-52 – ASSOCIATION – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION MUSICAUX DE LASSY

M. SOUTIF Olivier, conseiller municipal délégué aux associations, présente la proposition du bureau municipal réuni le 26 juin 2026 concernant la demande d'une subvention exceptionnelle de l'association « Musicaux de Lassy »

L'association « Musicaux de Lassy » sollicite une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 € pour participer à l'achat d'une batterie d'occasion à 400 €

Avis de la commission associations : favorable à l'unanimité

Avis du Bureau Municipal : favorable à l'unanimité

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE SE PRONONCER sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle 2026 à l'association « Musicaux de Lassy » et son montant**

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/07/2026
Le Maire, Didier LE CHÉNÉCHAL

MAIRIE DE LASSY (ILLE-ET-VILAINE)